



Question au Conseil communal

Séparation entre Vers le Ru et l'écol'Air à Dompierre			
Déposée par Barbey Magaly PDC Le Centre	Date de dépôt 11 décembre 2023	Réponse du Conseil communal	Dicastère Construction et projets communaux, Sébastien Formica

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Empruntant plusieurs fois par jour la route "Vers-le-Ru" à Dompierre, j'observe régulièrement des enfants traverser à toute vitesse cette route. En effet, depuis le nouvel abri à vélo et avec la pente, les enfants descendent le chemin comme un toboggan jusqu'au quartier de villas en face, traversant la route Vers le Ru .

Maman de 2 enfants en bas âge et sensible aux actualités, je trouve qu'il serait nécessaire de mettre une barrière entre l'abri à vélo et la route "Vers-le-Ru" afin de séparer les différents flux et de permettre aux enfants de mieux visualiser la route.

L'avantage d'une barrière à cet endroit permettrait de renforcer la sécurité mais aussi d'empêcher les personnes d'aller se parquer dans la nouvelle cours d'école, à l'abri, pour ne pas avoir besoin de dégivrer leur vitre après un loto.

Je vous remercie pour votre écoute,

Barbey Magaly, Le Centre